



## Ramassage des sapins de Noël

Mardi 26 janvier 2016



## Déchets ménagers / sacs de tri

Sortir les containers pour le mercredi matin

## VEOLIA — Relevé des compteurs

Passage d'un agent VEOLIA à votre domicile  
entre le 02 et le 04 février



## Encombrants : prochain ramassage

Le jeudi 10 mars 2016

## Recensement de la population 2016

Du 21 janvier au 21 février 2016, en partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population. L'objectif est de mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil possible à nos agents recenseurs.

## Recensement militaire : Participation à la JDC (Journée de Défense et de Citoyenneté)

Toute personne (fille ou garçon) de nationalité française doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire.

Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusque l'âge de 25 ans.

## Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ?

**Renseignez-vous !**

Tous les vendredis

À Chauny : de 10h à 12h, à la CCCT (57 Boulevard Gambetta)

À Tergnier : de 14h à 16h à l'Hôtel de ville (Place Paul Doumer)

Programme  
d'Intérêt Général

**PIG**

## La TNT passe à la HD : C'est le moment de tester votre télé !

La TNT arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo « Arte HD » apparaît soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes :

Équipez-vous d'un adaptateur TNT HD

Plus de renseignements sur : [www.recevoirlaTNT.fr](http://www.recevoirlaTNT.fr)

## Service Périscolaire : Les Galopins

Programme des activités pour le mois de février 2016

FEVRIER 2016	LUNDI 1	MARDI 2	JEUDI 4	VENDREDI 5
NAP/GARDERIE	PREPARONS LE CARNAVAL 	APPORTONS DE LA LUMIERE DANS LES CLASSES AFRICAINES DEFI RECYLUM 	CONCOURS DU PLUS JOLI MASQUE 	JEUX DE SOCIETE 
FEVRIER 2016	LUNDI 8	MARDI 9	JEUDI 11	VENDREDI 12
NAP/GARDERIE	VACANCES	VACANCES	VACANCES	VACANCES
FEVRIER 2016	LUNDI 15	MARDI 16	JEUDI 18	VENDREDI 19
NAP/GARDERIE	VACANCES	VACANCES	VACANCES	VACANCES
FEVRIER 2016	LUNDI 22	MARDI 23	JEUDI 25	VENDREDI 26
NAP/GARDERIE	ACTIVITE SUR LES OISEAUX 	APPORTONS DE LA LUMIERE DANS LES CLASSES AFRICAINES DEFI RECYLUM 	ACTIVITE SUR LES OISEAUX 	JEUX DE SOCIETE 

# Sortir et bouger avec vos Associations



## ALC — Expo Bourse toutes collections

Dimanche 7 février 2016

Salle Brunehaut

De 9h à 18h

Buvette et restauration sur place



### Condren Solidarité — Bourse aux vêtements

Samedi 13 février 2016  
Salle Brunehaut de 8h à 17h  
3€ la table

Inscriptions et paiement :  
Madame MORELLE, tél. 06.34.68.17.77  
Permanences en mairie  
Mardi et jeudi, de 15h à 17h

### Condren Solidarité - Repas Couscous

Dimanche 14 février 2016  
Repas dansant couscous  
Animé par « Daniel et Béatrice Belmer »  
Salle Brunehaut, de 12h à 19h  
Prix : 25€ par personne

Inscriptions et paiement :  
Madame MORELLE, tél. 06.34.68.17.77  
Permanences en mairie  
Mardi et jeudi, de 15h à 17h



### Condren Solidarité — Concours de Belote

Le prochain concours de belote aura lieu  
le **jeudi 10 mars 2016** - Salle Brunehaut à Condren.

Rendez-vous à partir de 13h30, 6€ l'inscription,  
5 parties à la mêlée. Lot à tous les participants

### Condren horizons

Vous propose

Du 5 au 12 avril 2016 : Barcelone et sa région  
Du 10 au 17 septembre 2016 : Croatie

Renseignements tous les mardis de 16h à 17h30  
Salle Brunehaut, tél. 03.23.57.12.75



## LES PRESTATIONS DE SERVICE : UN COÛT HUMAIN POUR LE SDIS

Au fil des années, les sapeurs-pompiers de l'Aisne ont vu leurs interventions s'étendre à des prestations de service (sans impact sur la sécurité). **Chronophages et accaparant des sapeurs-pompiers**, volontairement au service de la population, le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne est revenu sur le coût de ces interventions, désormais facturées.

### PRECISER LE CADRE DES MISSIONS POUR MIEUX VOUS SERVIR

En effet, ces prestations sans gravité, pouvant être résolues par le requérant ou un service privé, monopolisent les sapeurs-pompiers au détriment d'interventions d'urgence. Ce genre d'opération fragilise la couverture opérationnelle des sapeurs-pompiers sur le département.

Ils effectuent un service au public, **dont la gratuité est liée à ses missions propres**, en termes de sécurité civile. Une grande part de leurs interventions s'articule **AUTOUR DU SECOURS D'URGENCE** aux personnes victimes d'accidents, de sinistres, ou de catastrophes.

**POUR RAPPEL** : Les sapeurs-pompiers de l'Aisne sont en charge de la protection des biens, des personnes, et de l'environnement. Le SDIS c'est aussi la gestion opérationnelle avec la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours.



### POUR RESPONSABILISER LES USAGERS, LES SDIS PEUVENT FACTURER CERTAINES OPERATIONS

Ne reflétant pas le coût réel de l'intervention, le calcul est effectué sur le montant des indemnités volontaires et le défraiement kilométrique. **L'ENJEU EST SURTOUT PEDAGOGIQUE.**

La nature des interventions payantes a été établie **par délibération du conseil d'administration**, le 22 septembre dernier. Désormais, une participation financière pourra être demandée pour,

- ✎ Destruction des nids de guêpes au profit de particulier – *forfait* 114,30€
- ✎ Assèchements de locaux suite à un incident technique (problèmes de plomberie) – à partir de 137,16€/heure (variable selon les interventions de nuit, jour férié, et dimanche)
- ✎ Renfort de brancardage au profit des ambulanciers – *forfait* 137,16 €
- ✎ Interventions dans les ascenseurs (facturées aux sociétés titulaires du contrat d'entretien) - *forfait* 320,04 €
- ✎ Feux volontaires – *forfait* 571,50 € (au titre de dommages et intérêts)

Dans tous les cas, **LA PERSONNE APPELANT LE 18 SERA INFORMEE** par le Centre de Traitement des Alertes du caractère payant de sa demande. Par ailleurs, si ces interventions recouvrent un caractère d'urgence mettant en péril la sécurité des personnes, **elles intègrent les missions du SDIS et sont donc gratuites.**

**Contact Presse** : [communication@sdis02.fr](mailto:communication@sdis02.fr)

**Manon HERBAIN**  
03.64.16.10.09

**Vincent DUQUESNE**  
03.64.16.10.08